

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

3 février 2016

Date d'affichage :

16 février 2016

L'AN deux mille seize, le 9 février 2016 le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 3 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL (à partir de la question n° 5), FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, Mmes LARRIEU, MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, VERMOREL.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Laurent PAULET

Mme Séverine CHANIER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Boris BOUCHET jusqu'à la question n° 4

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Vincent PERGET

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Yannick BONNET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160209-DELIB160215-DE
Date de télétransmission : 15/02/2016
Date de réception préfecture : 15/02/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVRIER 2016**

QUESTION N° 15

OBJET : Rue des Charmettes : avenant n° 3 pour création de prix nouveaux et réajustement des montants des tranches

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 21 janvier 2016.

Question étudiée par la Commission 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 26 janvier 2016.

Lors de sa séance du 4 juin 2015, le Conseil municipal a autorisé le maire à signer le marché relatif aux travaux d'aménagement de la rue des Charmettes avec le groupement des entreprises EUROVIA et SADE pour les lots 1 et 2.

Deux avenants ont été passés :

Lors de sa séance du 10 novembre 2015, le Conseil municipal a autorisé le maire à signer un avenant n° 1 pour la création de prix nouveaux et l'augmentation des montants initiaux en raison de travaux supplémentaires.

Lors de sa séance du 14 décembre 2015, le Conseil municipal a autorisé le maire à signer un avenant n° 2 pour la création de prix nouveaux et la prolongation des délais.

Un troisième avenant s'avère nécessaire pour :

- intégrer des prix unitaires nouveaux
- réajuster les montants des tranches
- prolonger les délais

1- Création de prix nouveaux

Lot 1 :

Tranche	Libellé	U	PU € HT
TF	Travaux de réalisation de réseaux secs en terrains privés (enfouissement réseaux ERDF et Orange)	F	10 608.20

COMMUNE DE RIOM

Lot 2 :

Tranche	Libellé	U	PU € HT
TF	Travaux de réalisation de réseaux secs en terrains privés (enfouissement réseaux ERDF et Orange)	F	4 035.00
TF	Création d'un branchement AEP au numéro 39 de l'avenue de Châtel Guyon	F	8 940.00
TF	Création d'une ventouse sur le réseau AEP	F	980.00

2- Réajustement des montants des tranches

LOT 1

Tranche	Montant initial € TTC	Montant Avenant 1 € TTC	Avenant 3 € TTC		Total € TTC	%
			Plus-value	Moins-value		
TF	1 063 115.46	24 000.00	7 000.00 Travaux de bétonnage de tuyaux	42 000.00 Travaux amiante	1 052 115.46	-1%
TC 1	213 861.30				213 861.30	
TC 2	228 160.80	4 200.00			232 360.00	+1.84%
TC 3	26 848.20		13 000.00 Travaux réseaux secs privés		39 848.20	+48.42 %
TC 4	7 846.44	1 800.00			9 646.44	+22.94%
TC 5	73 265.40				73 265.40	
TOTAL	1 613 097.60				1 621 097.60	+0.5 %

LOT 2

Tranche	Montant initial € TTC	Montant Avenant 1 € TTC	Avenant 3 € TTC		Total € TTC	%
			Plus-value	Moins-value		
TF	1 381 540.56	96 000.00	39 000.00 - création branchement AEP - création ventouse - modification ventouse - changement bordures - bétonnage de tuyaux	50 000.00 Amiante	1 466 540.56	+6.15 %
TC 1	203 551.62				203 551.62	
TC 2	19 027.80				19 027.80	
TC 3	7 918.08		4 500.00 Réseaux secs privés		12 418.08	+56.83%
TOTAL	1 612 039.06				1 701 538.06	+5.55 %

Accusé de réception en préfecture
063-215303008-20160209-DESB160215-DE
Date de télétransmission : 15/02/2016
Date de réception préfecture : 15/02/2016

3) Prolongation des délais du lot n° 1

L'avenant 2 a prolongé les délais d'exécution jusqu'au 29 janvier 2016.

Pour le lot n° 1

Un délai supplémentaire de deux semaines s'avère nécessaire car des travaux de câblage pour ERDF non terminés reportent la dépose des supports béton qui conditionne la réalisation des finitions des trottoirs.

La CMAPA du 25 janvier 2016 a donné un avis favorable à la passation de ces avenants.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à signer l'avenant n° 3 aux lots 01 et 02 pour création de prix nouveaux, ajustement des tranches et prolongation des délais**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 9 février 2016

Le Maire,

Président de Riom Communauté,

signé

Pierre PECOUL